

LES OUTILS BANCAIRES

Pour faciliter la gestion de trésorerie de votre association, vous avez la possibilité de bénéficier de services auprès de votre banque.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les conditions de tarifs et d'accès à ces services qui sont différentes d'une banque à l'autre.

- Chéquier
- Prélèvement
- Virement
- Carte bleu
- Gestion de votre compte à distance (Internet – Téléphone – mobile par SMS)
- Opérations bancaires avec l'étranger
- Épargne
- Compte sur livret
- Facilité de caisse
- Crédit-relais sur subvention
- Avance sur subvention (Loi Dailly)
- Crédits à l'investissement à moyen ou long terme